

## **Une mesure bien intentionnée, mais risquée pour les entreprises locales**

**Bonaventure, le 27 novembre 2024** — [La Chambre de commerce et d'industrie Baie-des-Chaleurs](#) (CCIBDC) prend acte de l'annonce récente du ministère des Finances du Canada, qui a décidé de supprimer temporairement la taxe sur les produits et services (TPS) pour les produits alimentaires et essentiels, pendant deux mois, à compter du 14 décembre 2024. Cette mesure vise à alléger le fardeau financier des Canadiens à l'approche des Fêtes, une période où les dépenses sont particulièrement élevées.

*Si l'intention de cette initiative est louable, elle soulève néanmoins des préoccupations importantes pour les entreprises de notre région. La suppression de la TPS, bien qu'en apparence bénéfique pour les consommateurs, impose un fardeau logistique considérable aux détaillants, qui devront modifier leurs systèmes de caisse, ajuster leurs communications et expliquer à leurs clients les subtilités de cette exonération temporaire. Ce déploiement précipité risque de créer de la confusion et de se traduire par des pertes de revenus pour certains commerces.*

« S'il est louable que le gouvernement veuille alléger le quotidien des citoyens, il doit s'assurer que cette mesure ne devienne pas un casse-tête administratif pour les commerçants, déjà en difficulté dans un contexte économique fragile », a déclaré **Valentine Palma**, directrice générale de la CCIBDC.

*Nous exhortons donc les autorités à fournir un soutien clair et immédiat aux entreprises, notamment en simplifiant les démarches fiscales et en offrant des ressources accessibles pour faciliter la transition. Sans un accompagnement adéquat, cette bonne intention pourrait se transformer en un fardeau supplémentaire pour ceux qui, jour après jour, soutiennent l'économie locale.*

*La Chambre reste vigilante et se tient prête à collaborer avec les instances gouvernementales pour s'assurer que cette mesure profite véritablement à la fois aux consommateurs et aux commerçants de Charlevoix.*

### **À propos de la Chambre de commerce et d'industrie Baie-des-Chaleurs**

La Chambre de commerce et d'industrie Baie-des-Chaleurs (CCIBDC) est un réseau de gens d'affaires dynamique de près de 400 membres sur les territoires de la MRC Avignon et Bonaventure. De par sa mission, la CCIBDC favorise le développement économique et social de sa région, dans un esprit de concertation et de solidarité, tout en veillant aux intérêts de ses membres grâce à son pouvoir de représentation et d'action.

-30-

#### **Sources et informations :**

Valentine Palma  
Directrice générale – Chambre de commerce et d'industrie Baie-des-Chaleurs  
[valentine@ccibdc.ca](mailto:valentine@ccibdc.ca)  
cellulaire: 418 983-3125